



SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 2019 – 20 H 30

RELEVÉ DES DÉCISIONS

Présents : tous les Conseillers Municipaux à l'exception de M. DUCHESNE Laurent et Mme BUHANNIC Hélène.

Secrétaire de séance : Mme CONAN Solène.

⇒ SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

Aux demandes de subventions reçues après le vote du budget 2019, le Conseil Municipal :

-décide d'attribuer une subvention aux associations suivantes :

- Association en Hommage à Erwan : 550 € pour l'équipement d'un défibrillateur à la salle de sport
- Association APPAN (Association pour la Protection et la Promotion de l'Abeille Noire du Cap Sizun) : 290 € pour leur participation à la fête de l'écotourisme du 1^{er} mai 2019
- Dojo Plozévet : 70 € pour 8 enfants de la Commune

-refuse les demandes de subventions suivantes :

- association Ty Baba-Kersabilic-Pouldreuzic -MAM « Main dans la Main » 5, résidence Garn Goz Landudec, pour achat de matériel : refus du Conseil car il s'agit d'une association à but lucratif.
- Amicale Ty Penn Ar Bed - Cleden Cap Sizun
- Association des accidentés de la Vie
- Les Nageurs Bigoudens - Pont l'Abbé
- Association Cap Solidarité - Plozévet
- Les restaurants du Cœur - Pont l'Abbé

⇒ RÉUNION DES ASSOCIATIONS :

La rencontre annuelle avec les associations est programmée le 11 octobre 2019 à 19h à la salle polyvalente.

⇒ LOTISSEMENT « HAMEAU DE LA VALLÉE » :

Le CIT (géomètres à Pont l'Abbé) a apporté quelques modifications techniques, notamment la voie d'accès au lotissement. Le Conseil valide la proposition d'une étude géotechnique pour connaître la nature exacte du sol et affiner le chiffrage des travaux.

Un radar pédagogique sera posé route de Kervargon, afin d'anticiper le trafic routier à venir et vérifier la nécessité d'un aménagement de voirie.

Le CIT propose un phasage des travaux en 3 tranches techniques.

Pour mener à bien les travaux d'aménagement de la 1^{ère} tranche, il est nécessaire d'être assisté d'un maître d'œuvre. Une consultation sera lancée prochainement.

⇒ RETOURS SUR L'AMÉNAGEMENT DE LA RUE ANDRÉ FOY :

Une grande majorité des retours est positive, le radar pédagogique confirme la réduction de la vitesse. Les bornes granit le long des aménagements paysagers vont être déplacées ; les potelets aux abords des passages piétons seront ornés de systèmes réfléchissants afin d'être visible de nuit.

Un bilan chiffré des travaux a été présenté aux élus.

⇒ ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES A GUERVEUR :

Le Conseil décide de reporter la proposition du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère (SDEF), la part restant à la charge de la Commune étant trop importante.

Une demande va être faite au SDEF pour la réfection du poteau électrique de Guerveur qui a été déstabilisé par les travaux de terrassement.

⇒ AMÉNAGEMENT DU PARKING RUE DES AUBÉPINES – RUE DES ÉCOLES :

Le Conseil décide de retenir pour 2020 l'aménagement de stationnement rue des Aubépines – rue des Ecoles – estimation des travaux à 7.400 € T.T.C.

⇒ LOTISSEMENT DU VIEUX PUIITS :

Les travaux de voirie, de terrassement et de réseaux ont débuté, les constructions des logements locatifs individuels et logements PSLA débuteront courant du 1^{er} trimestre 2020.

Les candidats aux logements (location ou accession) peuvent prendre contact auprès de Douarnenez Habitat, constructeur et gestionnaire d'habitat.

⇒ VENTE DU PRESBYTÈRE :

La vente du Presbytère à Finistère Habitat est en cours, un diagnostic amiante avant-vente va être réalisé.

⇒ LAVAGE DE LA SALLE DE SPORT :

La salle de sport a été nettoyée par l'entreprise VICTOR de Plomelin. Le Conseil décide de lui confier le lavage de la Mairie pour un montant de 700 € T.T.C.

⇒ RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRÉSORERIE :

Le Conseil décide de renouveler la ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole pour un montant de 160.000 €.

⇒ RENTRÉE SCOLAIRE 2019/2020 ÉCOLE DE LANDUDEC :

Les effectifs à l'école Victoire de Saint Luc à la rentrée 2019/2020 sont de 129 élèves (48 maternelles et 81 primaires).

⇒ CONVENTION FRAIS ÉCOLAGE DE GUILER SUR GOYEN ANNÉE SCOLAIRE 2017/2018 :

Accord du Conseil sur la participation de la Commune de Landudec aux frais d'écolage de Guiler Sur Goyen pour l'année scolaire 2018/2019 pour 2 enfants à 772,85 €, soit 1.545,70 €.

☉ RAPPORTS SERVICES COMMUNAUTAIRES :

Les Conseillers Municipaux se sont fait présenter et commenter les rapports annuels sur les prix, la qualité des services communautaires sur l'eau potable, l'assainissement, les déchets et le service défense incendie.

☉ SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE ET D'EQUIPEMENT DU FINISTERE (SDEF) :

Le Conseil a donné son accord sur la demande de modification des statuts du SDEF et sur la motion pour le maintien de la péréquation et des solidarités intercommunales au service de la transition énergétique territoriale exercés par les syndicats départementaux d'énergie.

☉ CHOUCAS DES TOURS :

Le Conseil a voté une motion suite aux dégâts occasionnés par les choucas des Tours, espèce protégée.

☉ DIVERS :

-Banque Alimentaire :

dates de la collecte annuelle, les 29 et 30 novembre 2019.

-portage de repas par le CCAS de Plozévet :

3 bénéficiaires sur notre Commune.

-Congrès des Maires à Paris du 19 au 21 novembre 2019 :

6 élus y participeront.

-terrain Cosmao rue André Foy :

la Commune continue de louer le terrain Cosmao pour servir de parking lors des matches importants de l'ESLG.

-une requête en référé provision déposée au Tribunal Administratif le 8 juillet 2019 – couverture de la protection juridique par Groupama.

-lotissement communal Hameau de Guerveur :

il reste 1 lot à vendre.

-Dénomination Commune touristique :

toutes les Communes de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden depuis l'été 2019.

-Accueil des nouveaux arrivants :

le 18 octobre 2019 à 19h à la salle polyvalente.
